

cette pieuse postulante l'emporta sur toutes les raisons imaginables (1)..... »

Elle prit en religion le nom de Marie de Saint-Joseph. Anne, la plus jeune de ses sœurs, ne tarda pas d'aller la rejoindre aux Ursulines. Écoutons encore, au sujet de celle-ci, le récit charmant de notre annaliste :

« A l'entrée de sa sœur, en 1652, Anne n'avait que sept ans; néanmoins quittant parfois les jeux de son enfance, elle courait se jeter entre les bras de son père en lui disant avec ingénuité : « Papa, voulez-vous que je sois religieuse? Je veux aller vivre au couvent avec ma sœur. » Ce bon père lui répondait : « Oui, ma fille, quand vous serez assez grande. — Alors, papa, j'instruirai les petites filles sauvages; oh! quand serai-je assez grande pour aller instruire les petites filles sauvages? » Ces pensées d'avenir si sérieusement discutées par une enfant de son âge jetaient dans l'étonnement ses parents et ses amis; mais lorsqu'on vit ces préoccupations enfantines se fortifier chaque jour de plus en plus, on commença à croire que l'Esprit-Saint voulait en effet « conduire cette âme dans la solitude pour parler à son cœur. »

Anne Bourdon prit l'habit religieux le 8 septembre 1658 et fit profession deux ans plus tard sous le nom de Sainte-Agnès. « Son père, homme de cœur et d'honneur, continue l'annaliste, voulut assurer la dot de sa fille dès le commencement de son noviciat. »

Puis elle ajoute un détail qu'il est bon de noter : c'est que cet homme de bien, qui possédait plusieurs seigneuries au Canada, qui, en sa qualité de commis-général de la Compagnie, avait manié tant d'écus de la caisse publique et qui dans sa carrière avait eu tant d'occasions de s'enrichir, fut obligé de demander à la vénérable Mère de l'Incarnation un délai de huit années pour payer les trois mille livres qu'il s'engageait à donner à la communauté. Il s'acquitta en trois versements, l'un de mille livres en

(1) *Les Ursulines de Québec*, t. 1, p. 277. — « Le 9 décembre (1652) Geneviève Bourdon prend l'habit aux Ursulines; ce fut moi (le P. Ragueneau) qui officiai, le P. Jérôme Lalemant qui dit la messe, et le P. Chastelain qui prêcha. Mme d'Ailleboust et Mme Bourdon entrèrent et dinèrent dans la maison des Ursulines. M. le gouverneur, M. d'Ailleboust et M. Bourdon, vinrent dîner en notre réfectoire, comme aussi M. de Saint-Sauveur et M. Vignal, M. Bourdon ayant envoyé de quoi dîner pour tout notre réfectoire, *ubi duplicita fuere omnia.* » (*Journal des Jésuites*, p. 177).